



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élargissement

Question écrite n° 77253

Texte de la question

M. Bernard Carayon attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes sur la question de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Il lui rappelle le refus de cette adhésion exprimé par le Président de la République et le choix exprimé pour la solution du partenaire privilégié, défendue par la chancelière allemande. Il souligne que, pour le ministre turc en charge des affaires européennes, la notion de partenaire privilégié "n'existait pas, et n'avait pas de fondement légal". Il lui demande de lui préciser l'interprétation qu'il donne de la position turque.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77253

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 2010, page 4362

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)